

## 1. Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles.

## 2. Conditions de travail :

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries exerce ses activités dans :

- Les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
- Les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- Les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- Les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

L'activité peut s'exercer en environnement bruyant et implique des positions flexibles. Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, masque, lunettes de protection...) est exigé.

## 3. Fonctions et missions dans l'entreprise

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- Accueillir et orienter le client ;
- Préparer son intervention sur le véhicule ;
- Déposer, reposer les éléments de carrosserie ;
- Réparer les éléments ;
- Contrôler les structures ;
- Préparer la mise en peinture ;
- Préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.

## 4. Qualités requises :

- Consciencieux
- Habilité manuelle
- Sensibilité tactile
- Soigneux
- Goût pour la géométrie

## 5. Conditions d'admission :

- Avoir + de 16 ans et – 26 ans ou \* Avoir terminé la scolarité obligatoire (3ème) et avoir 15 ans
- Avoir déposé un dossier de candidature à l'ICF/ CFAI
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. L'ICF peut vous apporter une aide individuelle dans votre recherche d'entreprise.

## 6. Suite dans les études après l'obtention du diplôme :

- BAC pro carrosserie option réparation de carrosserie

## 7. Durée de la formation :

- 2 ans de formation alternée :
- 2 semaines en entreprise
- 1 semaine à l'ICF (Soit environ 24 semaines à l'ICF sur les 2 années de formation)

REGLEMENT D'EXAMEN			DUREE DE L'EPREUVE
INTITULE DES EPREUVES	COEF	TYPE D'EPREUVE	
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL :</b>			
Analyse d'une situation professionnelle	4	Ponctuelle écrite	2 h
Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	13 (1)	Ponctuelle écrite	9 h maxi (2)
<b>DOMAINES GENERAUX :</b>			
Français et histoire géographie	3	Ponctuelle écrite et orale	2 h 15
Mathématiques – sciences	2	Ponctuelle écrite	2 h
Éducation physique et sportive	1	Ponctuelle	Ponctuelle
Epreuve facultative de langue vivante étrangère (3)	1	Ponctuelle	Orale – 20 min

**UF** Ponctuelle orale - 20min

Ponctuelle orale 20 min

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.

(2) dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement.

**(3) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.**

## 8. Examen :

Validation du diplôme en épreuves ponctuelles.

## 9. Taux de réussite à l'examen :

<http://www.icf-beziers.fr/4-13413-Resultats-et-distinctions.php>